

Barjols • Bras • Brue-Auriac • Esparron • Pontevès • Seillons • St Martin • Tavernes • Varages

Éditorial

PROMESSE D'UN PRINTEMPS ATTENDU.

2006 en Provence d'Argens en Verdon sera l'année de la petite enfance.

Nos communes connaissent depuis quelques années un afflux de "sang nouveau" avec l'arrivée significative de jeunes familles et la floraison des naissances : plus de 70 enfants de moins de 3 ans à Seillons en 2003, une quarantaine à Brue-Auriac, 75 à Barjols...

Les mamans, quant à elles, de plus en plus travaillent ou sont en recherche d'un emploi, et sont par conséquent, tributaires d'un service de garde pour leurs enfants.

C'est pour répondre à ce besoin essentiel que notre communauté s'est résolument engagée dans la réalisation d'un réseau de crèches. La reprise des deux structures existantes à Seillons et Tavernes et la création, dans les deux ans, de deux nouvelles entités mailleront le territoire et offriront, à terme, aux 11 000 habitants qui y vivent un service supérieur à ce que l'on peut rencontrer, en moyenne, ailleurs en France.

Cet effort conséquent, outre qu'il est un signe et une marque de confiance en l'avenir, présage des possibilités que peut offrir cette communauté de destin qu'ont voulu nos neuf villages unis.

Ce maillage de crèches, tout comme l'élaboration d'une signalétique sur une centaine de sites patrimoniaux, l'aménagement et la mise en sécurité à l'échelle des 22000 hectares de notre massif forestier, la réflexion et l'avenir partagé dans l'élaboration du SCOT, ou la recherche de sites d'accueil économiques pour améliorer l'emploi et donner des moyens accrus à notre développement : tout cela participe à la construction de cet espace que nous avons souhaité harmonieux et partagé et dont les premiers contours, aujourd'hui dessinés, nous laissent entrevoir une certaine espérance en l'avenir et une destinée proposée aux générations qui nous suivront.

Bernard de Boisgelin.

Sommaire

1 *Le mot du président*

2/3 *La vie de la Communauté*

4/5 *Environnement*

6 *Accueil Petite Enfance*

6/7 *Soutien associatif*

8 *Portrait*

DU NOUVEAU SUR LE WEB...

Création d'un site Internet pour la Communauté !

Venez visiter notre tout nouveau site Internet !

[http : //www.cc-pav.fr](http://www.cc-pav.fr)

Son élaboration a bénéficié d'un programme financé par la région PACA, le Conseil Général du Var, l'Union européenne et LEADER+ Provence verte.

Vous pouvez désormais consulter nos actions et nos services : maison des services publics, annuaire associatif, marchés publics, éditions du journal communautaire, ...

Si vous avez des remarques, des idées ou des messages à communiquer, n'hésitez pas à nous les transmettre en contactant :

Anne CHIMENE, Animatrice communication

achimene.comcompav@wanadoo.fr

Alors bonne visite à tous !

LES VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ

Le point sur l'action communautaire

A l'occasion des vœux pour l'année 2006, le Président Mr de Boisgelin a convié les membres communautaires à une rencontre afin de dresser un bilan de l'action 2005 et d'évoquer les projets pour 2006.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. Un financement commun (CCPAV, Région PACA, Conseil Général du Var) a permis le rachat de la Manufacture des Lauriers à Varages et le maintien de 85 emplois. Ce qui est considérable sur un territoire comme le nôtre. De plus, notre communauté s'engage dans une politique d'accueil des entreprises.

AMENAGEMENT. Nous travaillons à la préparation d'un document de planification SCOT (schéma de cohérence territoriale) sur lequel devront s'appuyer les documents d'aménagement communaux. Deux études initiées en 2005 et 2006 doivent nous aider à maîtriser l'évolution de nos communes.

ENVIRONNEMENT. Le plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier (PIDAF) est engagé : sur un programme de 5 ans, une première tranche de travaux est lancée dans le but de sécuriser l'accès aux espaces forestiers et de limiter le risque incendie. (lire p 4)

Le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon, à qui est déléguée la gestion des déchets, s'est engagé dans un maillage ambitieux de déchetteries et de collecte sélective sur tout

le territoire.

Quant à la mise en place d'un service de contrôle d'assainissement autonome, l'opération est reportée au premier semestre 2006 dans l'attente de règles élaborées lors d'une prochaine loi.

TOURISME. Nous entrons dans la phase de réalisation de la signalétique du patrimoine dans le cadre du nouveau Pays d'art et d'histoire de la Provence verte, label national agréé par le Ministère de la Culture.

ACTION SOCIALE. Notre soutien associatif se poursuit, en 2005 plus de 50000 € ont été alloués dans les secteurs éducatif, culturel, social et sportif. (lire p 6/7)

PETITE ENFANCE. Nous engageons une politique importante de création de crèches. (lire p 6)

CHANTIER D'INSERTION VEGA.

Encadré par l'ONF, il a été une réussite en améliorant l'environnement des communes et en permettant à certaines personnes demandeurs d'emploi et RMISTES de retrouver un emploi. Une demande de renouvellement pour 2006 est en cours auprès de la CAF.

MAISON DES SERVICES PUBLICS.

Elle poursuit l'accueil de permanences gratuites pour tous dans les locaux de l'ancien collège à Barjols et propose des formations multimédia (lire p 3)



La vie de la communauté

PÔLE MULTIMÉDIA

Nouveau souffle à la Maison des Services Publics !



Le Pôle Multimédia reprend son activité grâce à l'embauche de **Romain MAUDRIC**, jeune Tavernais, qui assure désormais le rôle

d'animateur. Bonne nouvelle puisque les formations en bureautique et Initiation à Internet peuvent à nouveau fonctionner ! Preuve en est environ 45 personnes doivent bénéficier de nos prestations d'ici la fin du mois.

Comment vous inscrire aux formations ?

Les inscriptions se font par téléphone ou directement à la Maison des Services Publics.

La Maison des Services Publics propose des permanences gratuites à tous les habitants de la Communauté.

Ces permanences personnalisées vous apportent une aide aux montages de dossiers, à la consultation de documents et d'offres d'emploi de l'ANPE sur les secteurs de Brignoles, Draguignan, Manosque et Aix en Provence.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne voulant connaître l'informatique ou se remettre à niveau.

Quels sont les programmes ?

Traitement de texte (Word)

Tableur (Excel)

Initiation Internet

Autres services : utilisation d'Internet, ateliers CV, cartes de visite, retouches photos...

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Contact permanences : Agnès BOULITEAU

Tel : 04.94.77.10.08. eref.msp@wanadoo.fr

Contact pôle multimédia : Romain MAUDRIC

Tel : 04 94 77 17 42

polemultipedia3@wanadoo.fr



E.R.E.F.
Espace Rural
Emploi Formation

TABLEAU DES PERMANENCES

présentes dans les bureaux de l'E.R.E.F.

• ANPE 2 ^e et 4 ^e jeudi de chaque mois de 9 h à 16 h 30.	• CRAM Caisse de retraite 2 ^e et 4 ^e lundi de chaque mois de 8 h 30 à 11 h 30.
• AVIE CAP EMPLOI Personnes handicapées 2 ^e jeudi de chaque mois de 9 h à 16 h.	• D.E.F.I.E. Créateurs d'entreprise 2 ^e et 4 ^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h.
• AVOCAT 2 ^e lundi de chaque mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous).	• FACILE Créateurs d'entreprise 2 ^e et 4 ^e lundi de chaque mois de 9 h à 12 h.
• CDHAR Amélioration de l'habitat 3 ^e mardi de chaque mois de 14 h à 16 h.	• MSA Mutualité Sociale Agricole 1 ^{er} mardi tous les 2 mois de 14 h à 16 h.
• CEDIS Bénéficiaires du RMI 1 ^{er} et 3 ^e mardi, 2 ^e et 4 ^e vendredi de chaque mois sur rendez-vous.	• P.J.J. Protection Judiciaire de la Jeunesse Sur rendez-vous.

Maison des Services Publics

04 94 77 10 08
Fax: 04 94 77 13 09
eref.msp@wanadoo.fr

ANCIEN COLLEGE

261 route de Tavernes
83670 BARJOLS



PIDAF

Quand gestion de l'environnement rime avec énergie renouvelable

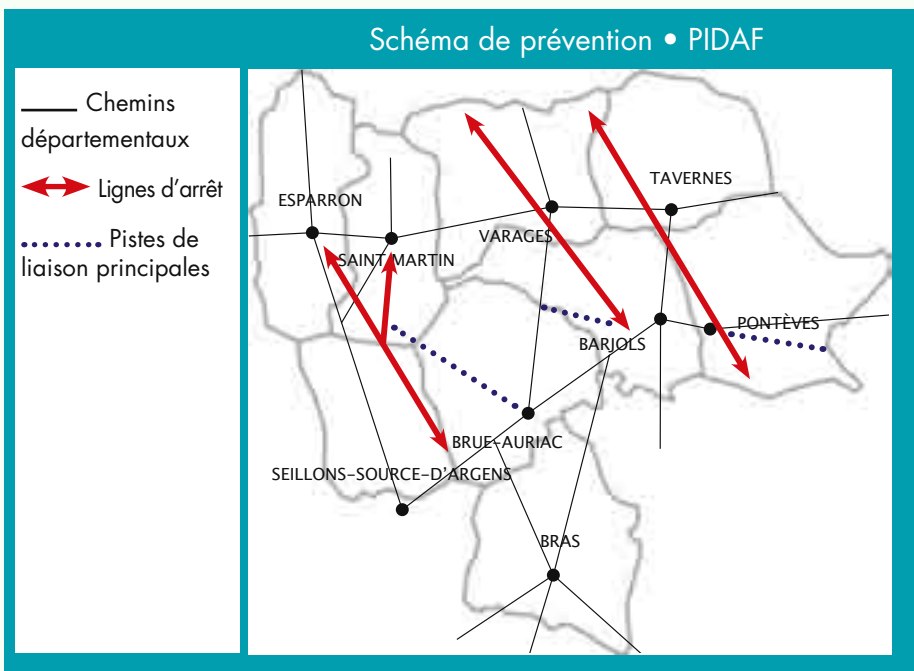
Le phénomène maintenant reconnu de l'évolution climatique de ces dernières années (étés plus chauds et plus secs) aggravé d'un cumul inquiétant des déficits pluviométriques* induit une augmentation importante de la combustibilité de nos forêts méditerranéennes et nous fait craindre le pire dans un proche avenir si nous restons les bras croisés.

La surface forestière de notre Communauté de Communes représente 21.500 ha, soit 71% de la totalité de la superficie des 9 Communes qui la composent. Il nous est apparu comme un devoir de travailler à sa protection contre l'incendie, et c'est pourquoi nous avons mis en route, dès 2005, un **Plan Interdépartemental d'Aménagement Forestier** (PIDAF)

Les études, agréments et visas divers étant accordés, nous sommes maintenant passés à la phase de réalisation.

Le principe général est de créer un cloisonnement de toute la masse forestière, dans le but d'accéder rapidement à tout départ d'incendie et "d'encadrer" un éventuel sinistre avant qu'il ne prenne des proportions où il deviendrait incontrôlable. Pour ce faire, nous disposons déjà d'un maillage de chemins départementaux que le Conseil Général entretient de façon régulière et satisfaisante.

A ce réseau vont s'ajouter **trois "lignes d'arrêt"** orientées Nord-Ouest, Sud-Est empruntant des pistes existantes qui seront améliorées et protégées



par des bandes débroussaillées de 50 m. minimum. Les soldats du feu auront tout au long de ces lignes d'arrêts, la possibilité de se positionner pour anticiper, puis lutter contre l'arrivée des flammes et ceci en toute sécurité. Un troisième réseau de pistes de "liaisons" s'appuyant toujours sur des tracés existants complètera le maillage et permettra un accès rapide et sécurisé en tout point de la forêt. Sont aussi prévues aux endroits stratégiques, des citernes de stockage d'eau de grande capacité.

En 2006, nous procéderons à la création de la première ligne d'arrêt la plus exposée au vent dominant et qui touchera les communes d'Esparron de Pallières et Seillons Source d'Argens. Si les financements escomptés suivent régulièrement, ce gros travail de protection par prévention de notre espace forestier, devrait se poursuivre encore de nombreuses années.

En préambule, nous parlons du "devoir de gestion" de la forêt. S'il est évident pour chacun d'entre nous de son importance dans la qualité de l'environnement, il est cependant tout aussi important de rappeler le rôle de régulateur que joue la forêt dans l'écosystème fragile dont nous faisons partie.

De plus, et il y a de cela peu de temps (avant-guerre), le produit de la sylviculture représentait une partie non négligeable de l'économie rurale. Il est fort à parier que d'ici peu, crise du pétrole oblige, nous redécouvrirons à cette forêt abandonnée, entre autres vertus, celle d'une source d'énergie renouvelable fort intéressante.

Michel PASSEBOIS.

*Précipitations sur Barjols.

Année 2002 : 1038 mm.

Année 2003 : 635mm.

Année 2004 : 489 mm.

Année 2005 (sept 1^{ers} mois) : 217mm.

Source météo-France

L'EAU DENRÉE RARE, LIMITÉE ET CHÈRE

Changeons nos comportements !

L'agriculture est la plus grande consommatrice d'eau avec 73 % de la consommation, suivie par l'industrie 21 %, les foyers en absorbant 6 %.

Produire une tonne de bœuf consomme 20 000 M³ d'eau et seulement 1500 pour une tonne de céréales.

Ces affirmations choquent nos habitudes, nous avons toujours cru que cet élément était abondant, illimité et quasiment gratuit. Il nous faut à l'évidence changer d'opinion, oui, l'eau est en train de devenir rare et à consommer avec parcimonie. Le Monde du 22 janvier titrait "en 2025 l'humanité est contrainte à partager l'eau. Dans 20 ans la réserve d'eau disponible par habitant sera trois fois moins importante qu'en 1950. Il faut arrêter de penser à l'eau comme à une ressource illimitée."

Il n'y a, dans ce titre, aucun effet de manchette, c'est, hélas, le dur constat d'une non moins dure réalité. Alors, que faire ? D'abord prendre conscience de la gravité du problème et savoir qu'il existe des solutions mais qu'elles exigent une révision draconienne de nos comportements qu'ils relèvent de la sphère privée - nos propres habitudes de consommation d'eau, comme de la sphère publique - l'eau dans l'industrie, dans l'agriculture.

Les solutions existent. Il n'y a, comme toujours et partout, pas une solution mais des solutions qui se complétant vont nous permettre de, peut-être, résoudre ou tout au moins pallier les conséquences quelquefois dra-

matiques de ce grave problème. Il y a, tout d'abord, la constitution, quand faire se peut, de grandes réserves d'eau, lacs, barrages etc... Il y a ensuite et probablement surtout une révision du mode de fonctionnement de notre société toute entière. Nous avons, certes, besoin de produits agricoles mais est-il raisonnable de pratiquer, dans nos régions, des cultures irriguées ? De même est-il raisonnable, pour l'eau comme pour nos artères de consommer autant de viande rouge ?

Il faut repenser notre rapport à l'eau et ce, à tous les niveaux de la société, que ce soit au plan personnel avec l'économie, la récupération des eaux usées - ce qui sous-entend l'emploi de produits de nettoyage biologiques et donc recyclables, comme au plan industriel avec la recherche d'économies maximales en tout (eau, matériaux de construction, moteur de voiture moins gourmands etc...).

Nous devons prendre conscience de l'enjeu déterminant que représente ce combat contre le manque d'eau qui peut avoir des conséquences incalculables (famines, guerres, instabilités...) et demander à tous les acteurs dans ce domaine de faire de cette lutte une

priorité absolue, il en va de notre avenir et, surtout, de celui de nos enfants. Beaucoup pensent que l'avenir n'est pas radieux, certes, mais il nous appartient de participer à son élaboration.

Initiatives. A ce propos deux initiatives sont à saluer sur notre territoire : celle de la Maison régionale de l'eau qui oeuvre depuis des années pour sensibiliser la population et apporter des actions concrètes telle que le canton de l'eau et celle du Maire de Varages en association avec la fondation France Liberté, qui ont lancé un appel auprès des élus en faveur d'une gestion publique de l'eau.

Jean-Marc Etienne.



Accueil petite enfance

NOUVELLE ACTION COMMUNAUTAIRE

Création de crèches

Le Contrat enfance, de quoi s'agit-il ?

Dans notre journal d'avril 2005, nous vous parlions de l'étude engagée par la Communauté sur le besoin d'accueil de la Petite Enfance. Au terme de cette réflexion un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale du Var a été engagé aboutissant à la signature d'un contrat Enfance.

Il marque notre engagement auprès de la CAF pour développer de nouvelles places de crèche sur l'ensemble des 9 communes.

En contre partie, la CAF nous apporte un soutien financier pour supporter une partie des charges courantes d'une crèche (personnel, dépenses de fonctionnement, ...).



Crèche Fantazia

Crèche Les Pitous



Combien de places de crèche aujourd'hui ?

A ce jour, il existe deux crèches sur la Communauté:

- L'une de 20 places à Seillons Source d'Argens (Crèche Les Pitous)
- L'autre de 16 places à Tavernes (Crèche Fantazia)

Combien de places de crèches à l'avenir ?

Nous projetons de créer deux nouvelles crèches de 20 places chacune :

- L'une à Barjols : Ouverture prévue début 2007.
- L'autre à Brue-Auriac : Ouverture programmée début 2008.

Au total, la communauté comptera 76 places de crèche pour l'accueil d'enfants de moins de 3 ans à l'horizon 2008. Ces places seront ouvertes à tous les petits de la Communauté dans la limite des places disponibles.

Pour réaliser la crèche de Barjols, la Communauté de communes lance actuellement une consultation auprès d'architectes. Nous vous donnerons des informations régulièrement sur l'avancée de ce dossier majeur.

CONTACTS
Crèche Fantazia,
Tavernes : 04 94 72 31 32
Crèche Les Pitous,
Seillons : 04 94 72 18 65

Soutien associatif

NOTRE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le secteur associatif en chiffres au niveau national :

1 M d'associations 21 M d'adhérents dont 12 M de bénévoles 10,5 M de salariés
(Sources : rapport DECOOL, 2005)

Les associations jouent un rôle essentiel de solidarité et de cohésion sociale sur tout le territoire. Leur engagement est irremplaçable et constitue une réponse citoyenne aux besoins des populations.

En 2005, nous avons soutenu les associations agissant dans un intérêt intercommunal avec plus de 50 000 € de subvention allouées par la Communauté de communes.



Foire du cuir

L'aide aux associations, comment ça marche ?

Mr Etienne, président de la commission culture : Notre commission "culture, vie associative et sportive" examine l'ensemble des demandes de subvention chaque année et étudie le rayonnement intercommunal du projet présenté par l'association. L'aide est soumise à la signature d'une convention d'objectifs liant les deux parties. La convention précise les obligations notamment en terme de communication et de recherche d'autres financements publics.

Quel est le bilan de 2005 ?

Mr Etienne : Nous soutenons à l'heure actuelle une majorité d'actions culturelles et quatre associations dans le domaine social, éducatif et sportif.

Quelles associations ont été aidées en 2005 ?

Mr Etienne : Nous avons soutenu la mise en place d'ateliers de théâtre de Drama en direction des jeunes avec le groupe MOSAIC mobilisant près de 40 participants à Bras, Barjols et Varages une fois par semaine. Cette action permet de développer un rôle éducatif en faveur des jeunes. Continuons !

En matière de manifestation culturelle nous avons soutenu la foire du cuir, le festival de l'accordéon, le festival de la BD à Bras et un spectacle musical pour enfants.

Concernant l'activité sportive, nous soutenons l'Entente des vallons, association intercommunale de football qui regroupe 150 participants. L'objectif demeure l'intégration sociale des jeunes et l'accession au niveau régional dans les cinq ans à venir.

Quels sont les projets en 2006 ?

Mr Etienne : continuer notre action de soutien et d'accompagnement aux associations d'intérêt intercommunal. Cette action marque la volonté de notre collectivité de créer un réseau culturel et de développer les liens entre les différents acteurs du territoire. Nous voulons aussi mieux faire connaître le tissu associatif.

Des actions concrètes pour 2006 sont en cours de réalisation :

- la constitution d'un annuaire associatif et d'une banque de données du matériel alloué par les communes en vue de mutualiser les moyens de chacun et de faciliter la mise en réseau des associations
- l'engagement de réflexions sur une politique culturelle communautaire
- la poursuite du soutien aux associations agissant dans un intérêt intercommunal et de leur accompagnement.

■ Outre MOSAIC, l'**Office de la culture de Barjols** gère la manifestation des **jours de l'accordéon**. En 2005, il y'eut quatre concerts à Barjols, Varages, Seillons Source d'Argens et Pontevès ainsi que trois bals à Bras, Barjols et Tavernes. Le groupe de jazz new-yorkais de **Richard GALLIANO** a connu un franc succès avec 350 entrées.

■ **Festival de BD :** Nous avons soutenu pour la première fois le **Foyer d'éducation Permanente de Bras** pour sa manifestation "**BD en fête**". Cette seconde édition a rencontré un vif succès avec la venue de 1000 visiteurs sur les deux jours. En plus des exposants et de la quinzaine d'artistes présents, l'association a organisé des animations pour les petits et les grands. 80 enfants ont participé aux ateliers dessins et 160 personnes ont profité des séances gratuites de cinéma.



■ L'association **AD MUSICAM** pour son spectacle "**Wynot et Pywa**" a regroupé 80 personnes venues entendre la compagnie des voix nomades

■ **Alcool assistance**, leur mission de santé publique à travers l'organisation de groupes de parole est axée sur l'écoute et la prévention.

Permanences ALCOOL ASSISTANCE

Barjols rue du Real : 1^{er}. 3^{ème} lundi de chaque mois à 18 h

Pontevès salle Sauvaire : 1^{er} mardi de chaque mois

13h30 - 16h30 et 17h - 19h

Contact : Lionel BARRA 06 86 80 62 74

■ Autre soutien en 2005 : **le musée des faïences de Varages**. Seul musée du territoire communautaire il a développé des actions de promotion envers les scolaires et des expositions sur la faïence. L'organisation des "Journées découverte" est poursuivie en 2006.



Musée des faïences

Maison Gassendi, VARAGES

Septembre à juin : mercredi à dimanche 14h-18h

Juillet - Août : tous les jours 10h-12h et 15h-19h

Fermé en janvier et 1^{er} WE de juin

Venez aux "JOURNEES DECOUVERTES de la faïence"

Tous les premiers vendredis de chaque mois

Visite pédagogique du musée et initiation la fabrication de la faïence. Repas compris.

Pour les réservations www.la-provence-verte.net

■ **Football :** les entraînements de "**l'entente des Vallons**" ont lieu à Brue-Auriac et à Barjols. Les rencontres ont lieu aux stades de Bras, Barjols et Brue-Auriac.



Retrouvez notre annuaire associatif, classé par commune, sur notre site Internet, rubrique "vie pratique", "associations" : <http://www.cc-pav.fr/>



Bras



Bras est un village entouré de vallons de bois de chêne et de pins qui ont colonisés les cultures en restanques. Les pêcheurs se retrouvent près de l'Argens ou du Cauron.



Un peu d'histoire... La Chapelle des Templiers (1220) et l'ancienne commanderie témoignent de l'époque où était installé l'Ordre au XII^{ème} siècle. La commanderie rayonnait alors sur beaucoup d'implantations du Nord ouest varois. La chapelle romane de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem est inscrite à l'Inventaire national des Monuments Historiques. Après dislocation de l'Ordre en 1312, la seigneurie passe aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem puis, jusqu'à la révolution, à l'ordre de Malte.

Actuellement, le site templier fait l'objet d'un projet d'exposition permanente étudié par l'Europe (LEADER+), le Conseil Général, la Communauté de communes et la commune de Bras, initiatrice du projet.



Îlot Templier

Chapelle Templière

■ Vestiges historiques à visiter :

- Chapelle des Templiers
- Colline Saint Pierre (Vieux Village)

Visite guidée tous les jeudis matin en été
Point Info Tourisme

Place du 14 juillet - 83149 BRAS

Tel : 04 94 69 98 26 - brasinfo@wanadoo.fr

■ Cinéma (50 places)

- 2 films le lundi : 18h30, 21h
- Des sorties nationales :
Mercredi à 15 h - Vendredi à 21 h
- Programme : voir site Internet de la commune

■ Loisirs :

Randonnées pédestres (5 circuits) - Atelier de poterie - Cinéma - Cascade du Tombereau

Superficie : 3493 ha

2005 - 1973 hab.

1999 - 1315 hab.

1980 - 680 hab.

MAIRIE DE BRAS

Place de l'hôtel de ville - 83149 BRAS

Tel : 04 94 37 23 40

Fax : 04 94 69 97 18

mairiedebbras@wanadoo.fr

<http://www.ville-bras.fr/>



Les Journées Portes Ouvertes de la Mission Locale Ouest Haut Var

La Mission Locale invite tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ainsi que leur famille, à venir découvrir son antenne à Barjols lors d'une journée "portes ouvertes" mardi 11 avril 2006, de 10h à 17h sans interruption

Mission Locale de Barjols, Route de Tavernes, ancien Collège

Activités : "Ateliers découvertes" sur l'emploi et l'orientation

Contact Mission Locale de Barjols :

04 98 05 40 00

Communauté de Communes

Provence d'Argens en Verdon,

58, avenue de Tavernes, 83670 BARJOLS

Tél. 04 94 77 18 53 - Fax 04 94 77 09 25

Maison des services publics :

Tél. 04 94 77 10 08 - Fax 04 94 77 15 09

"Le journal de la communauté de communes" n°4

Dépôt légal : avril 2005

Directeur de la publication : Bernard de Boisgelin

Équipe logistique : Comité de rédaction,

Animatrice communication : Anne Chimène

Tirage : 7000 exemplaires - Imprimerie Hémisud

Imprimé sur papier recyclé

Mise sous film : CL ROUTAGE - N°ISSN en cours